

conflit entre nos responsabilités de députés et nos devoirs de Canadiens.

Comme il est tard, je pourrai uniquement traiter avec brièveté de certains sujets que j'ai en vue. Permettez-moi de parler de la route de l'Alaska, sujet qu'a déjà mentionné le député du Yukon. Il devra nécessairement y avoir toujours des communications terrestres entre l'Alaska et le centre du continent. Cela étant, dans quarante ans d'ici, il faudra encore de ces communications terrestres. Au nom du bon sens et de la raison, nous devrions, certes, considérer que les frais d'entretien de cette route de gravier pendant quarante ans, et les frais de la construction d'une route pavée, munie de toutes les améliorations évoquées par la Commission de recherche Sandford, seront, à peu de choses près, équivalents. Le rapport de cette commission et celui que le ministère des Travaux publics a préparé indiqueraient qu'il n'y aurait, en pratique, presque aucune différence dans les frais à l'expiration de la période de 40 ans.

Si nous gardons cette route de gravier, nous aurons encore dans quarante ans une route poudeuse qui rebutera les gens au lieu de les attirer. Pourtant le coût de son entretien et de son amélioration se rapprochera beaucoup de ce qu'il en coûtera pour paver la route et entretenir cette route de gravier pendant les travaux de pavage. Je ne veux pas donner à entendre au ministre que le gouvernement devrait annoncer qu'il va entreprendre maintenant ces travaux d'amélioration, mais je recommande que le gouvernement prenne ce point essentiel en considération, qu'il comprenne que c'est une formule sensée, et s'engage à la mettre en œuvre. Que cela soit essentiel, c'est évident; il s'agit seulement de fixer la date des travaux. Nous devons continuer avec plus d'insistance nos pourparlers avec les gouvernements des États-Unis et de la Colombie-Britannique. Je demanderais au ministre de réfléchir sérieusement à cette idée. Je me suis entretenu avec certains membres du gouvernement américain qui s'intéressent à cette route et je connais leurs opinions là-dessus. Si le gouvernement pouvait faire connaître de façon catégorique son intention à ce sujet, sans tenir compte de la question temps, cela nous serait d'une grande utilité.

Il en va de même pour le programme des chemins vers les ressources naturelles si bien inauguré par le gouvernement conservateur et la grand-route Mackenzie, cette grande artère des Territoires du Nord-Ouest. Il est temps maintenant de songer à ce qui se passe dans la région du lac Rainbow, et dans le Nord en

général. Le réveil de ces vastes étendues encouragera, j'en suis persuadé, le gouvernement fédéral à prendre des dispositions avec le gouvernement de l'Alberta pour partager les frais d'entretien de la grand-route directement au sud de la frontière des Territoires du Nord-Ouest. Je crois savoir que le gouvernement albertain a l'intention bien arrêtée de lancer un programme annuel d'asphaltage vers le Nord. A mon sens, cette initiative s'impose.

La partie nord du Canada, située au nord du 55° parallèle, est comme le haut d'un grand bol. Tout s'y déverse au centre. Nos lois fiscales, nos politiques économiques, nos mesures monétaires sont toutes conçues pour militer contre le développement de ces régions. Si nous voulons que notre pays s'épanouisse vraiment, il est temps de porter notre attention vers le développement de cette partie négligée du pays. De graves problèmes entrent en jeu: convaincre les gens d'aller y vivre, les convaincre qu'il y existe des possibilités économiques immenses.

J'ai laissé un mémoire à l'intention du ministre pendant sa récente visite à Rivière-la-Paix. Ce mémoire résumait les opinions que j'ai depuis des années. En fait, ce ne sont pas uniquement les miennes, mais celles que m'ont communiquées d'autres habitants du Nord, et elles représentent des points de vue dont le gouvernement devrait tenir compte.

Passons maintenant aux parcs nationaux. Pour ne pas décevoir le ministre, je parlerai du parc Wood Buffalo. C'est le plus grand parc national du pays, mais on ne saurait prétendre qu'il y existe la moindre possibilité d'un développement touristique comme celui dont le député de Bow River vient de parler si éloquemment et si énergiquement. Il se peut fort bien qu'en élaborant notre politique sur la faune et la flore, et c'est ce qui se produira sans doute, on décidera de préserver à l'état naturel une grande partie du parc. Celui-ci comprend des régions comme celle qui longe la rivière de la Paix et où on trouve de riches gisements de gypse. Les régions boisées ont été exploitées pendant nombre d'années en vertu d'un accord conclu aux termes de la loi sur les parcs nationaux. Il y a même une région où l'on s'adonne à l'agriculture. Le ministre devrait étudier immédiatement la possibilité de détacher du parc la région qui longe la rivière de la Paix où l'on trouve ces ressources. Comment des gens qui s'intéressent honnêtement à la faune, à la flore et à la nature en général pourraient-ils s'y opposer?

Pour ce qui est du reste du parc, le ministre pourrait conclure une entente avec l'Alberta